



Cahiers de l'Urmis

15 | 2014

De l'enquête en milieu marginalisé à l'étude des processus de catégorisation et d'identification

Au-delà de la famille et des apparences. Le travail des femmes marocaines en Sardaigne et en Toscane

Angela Piredda



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/urmis/1282>

DOI: 10.4000/urmis.1282

ISSN: 1773-021X

Publisher

Urmis

Printed version

Date of publication: 10 July 2014

ISSN: 1287-471X

Electronic reference

Angela Piredda, « Au-delà de la famille et des apparences. Le travail des femmes marocaines en Sardaigne et en Toscane », *Cahiers de l'Urmis* [Online], 15 | July 2014, Online since 10 July 2014, connection on 08 September 2020. URL : <http://journals.openedition.org/urmis/1282> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.1282>

This text was automatically generated on 8 September 2020.



Les contenus des *Cahiers de l'Urmis* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Au-delà de la famille et des apparences. Le travail des femmes marocaines en Sardaigne et en Toscane

Angela Piredda

AUTHOR'S NOTE

Titre original : « Fuori di casa e oltre le apparenze. Il lavoro delle donne marocchine in Sardegna e in Toscana ». Working paper présenté à la Conférence « Ricerca in Vetrina. Originalità e Impatto sul territorio regionale della ricerca scientifica di dottorandi e dottori di ricerca », Sassari - Porto Torres 23-24 Septembre 2013, dont la version originelle en italien sera publiée par Franco Angeli.

- 1 Ce texte présente les résultats, encore partiels, d'une recherche de thèse qui porte sur le travail des femmes marocaines immigrées en Sardaigne et en Toscane en termes d'accès au travail, type d'emploi, signification(s) que ces femmes donnent à l'emploi et effets du travail féminin sur la relation familiale et la construction de l'identité même de la femme.
- 2 En effet, la représentation de la Marocaine immigrée en Italie concerne une femme passive, qui ne travaille pas et qui dépend économiquement et socialement de « son » homme (père ou mari). Mais les données statistiques montrent une femme toujours plus active sur le marché de l'emploi. Est-ce la crise, la nécessité économique, qui pousse ces femmes à chercher du travail, ou est-ce aussi une conception plus large des rôles féminins ?
- 3 Les résultats partiels obtenus à ce jour montrent une conception différente entre la première et la deuxième génération : pour la première, le travail des femmes est conçu comme un outil pour répondre à une nécessité économique, tandis que les plus jeunes

ont tendance à le voir comme un moyen d'atteindre l'autonomie vis-à-vis de l'homme, une partie de l'identité complexe de la personne, un droit de la femme. Quelle que soit la définition que ces femmes donnent à l'emploi, le revenu généré par elles produit un changement dans le modèle de famille. En effet, on passe du modèle familial traditionnel de « *male breadwinner* » (où le revenu est produit par l'homme seulement) au modèle de « *dual ou moderate breadwinner* » (où la participation de la femme dans l'économie familiale a pour effet un plus grand pouvoir de négociation dans la relation de genre).

1. Introduction

- 4 Avec le développement des *women studies* dans les années 1970, la sociologie en Europe commence à porter son attention vers les femmes migrantes, tandis que jusque-là l'intérêt de la recherche scientifique était centré sur l'homme travailleur immigré (GREEN 2012). Qualifiées de « *compagne del migrante uomo* » (femmes qui accompagnent les hommes migrants) (ULIVIERI 2000), les femmes étaient invisibles même numériquement : il n'y avait pas de données de genre qui prouvaient les changements dans les flux migratoires (CURRAN et alii 2006 ; CIONI 2008). Ce manque d'attention a été souligné par les chercheuses comme Miriana Morokvasic : « *Birds of passage are also Women...* »¹. Ces nouveaux sujets de recherche, les femmes migrantes, ont requis des nouveaux modèles scientifiques pour expliquer ce qui a été défini comme « le phénomène de la féminisation des flux migratoires ». Un phénomène très important parce que les femmes qui émigrent sont maintenant plus de 104 millions. Elles représentent 48 % de la population globale immigrée. Parmi les migrants internationaux qui se dirigent vers les zones les plus développées, elles sont 51,5 %, tandis qu'elles sont un peu moins de la moitié des migrants dans les autres zones (CARITAS INTERNATIONALIS 2012).
- 5 Le nouvel intérêt des chercheurs pour les femmes migrantes a souligné le double aspect de la féminisation des flux : la croissance de la composante féminine migrante et la qualité des nouvelles migrations qui implique, plus que par le passé, des femmes qui voyagent toutes seules à la recherche de travail et qui deviennent donc une source de revenus (souvent la seule) pour les familles restées dans le pays d'origine. La recherche sociologique a trouvé chez ces femmes un domaine d'intérêt très fort : l'attention sur les femmes immigrées aujourd'hui est effectivement concentrée sur les travailleuses *primomigrantes* et sur les mères à distance, « *transnationales* » (AMBROSINI 2012). Cela a entraîné une prévalence de l'intérêt pour certains groupes nationaux au détriment des autres. Les nouvelles protagonistes des nouveaux flux et des nouvelles recherches sont en effet les femmes arrivées toutes seules de l'Europe de l'Est qui travaillent comme employées de maison, tandis que les femmes « *regroupées* »² sont moins instruites. Parmi ces femmes, il y a le cas des Marocaines qui sont représentées dans l'imaginaire collectif comme des « *femmes au foyer* ». Malgré cela, les données montrent la croissance de leur participation sur le marché du travail local, bien que ces femmes restent moins nombreuses par rapport aux étrangères d'autres nationalités et surtout par rapport aux compatriotes émigrées pour travailler dans d'autres pays, comme l'Espagne et les pays du Golfe. Cela pourrait prouver que le taux faible de participation au marché du travail italien des femmes marocaines n'est pas dû simplement à des facteurs culturels et que l'on pourrait donner donc une représentation différente de

l'image traditionnelle de « femme au foyer ». C'est pour cela qu'on a choisi d'étudier le rapport entre ces femmes et le travail (vu comme un indicateur d'intégration et d'*empowerment* féminin) et comment ces femmes considèrent leur emploi dans le cadre de leur relation avec les hommes.

- 6 Je présenterai trois axes principaux de recherche dans mon analyse : une perspective de genre qui permet d'examiner la perception des rôles des femmes dans leur rapport avec l'homme (CONNELL 2002) ; l'approche du transnationalisme qui permet d'analyser les liens que les gens migrants entretiennent avec leur pays d'origine et les personnes de la famille restées au Maroc et la manière dont ces réseaux influencent la perception du travail féminin (GLICK SCHILLER et alii 1992 ; GLICK SCHILLER, BASCH et BLANC SZANTON 1995 ; VERTOVEC 2004 ; AMBROSINI 2008) ; enfin, l'attention à la société locale en termes de politiques d'intégration, de services pour les immigrants et de marché du travail qui diffèrent en Toscane et en Sardaigne (mais aussi dans la société d'origine), deux régions avec des histoires de migration aux antipodes : la première est une terre d'immigration par excellence et la seconde est une région d'émigration qui a accueilli surtout des migrants de passage.

2. Les femmes marocaines en Italie

- 7 Aujourd'hui dans la communauté marocaine³ en Italie, les femmes représentent 43 %, tandis qu'en 1992 elles étaient 9,8 %. La composante de genre s'est donc équilibrée dans le temps à cause des regroupements familiaux qui sont demandés surtout par cette communauté étrangère. Dans d'autres pays⁴, au contraire, les femmes marocaines sont arrivées pour travailler depuis les années 1980, souvent seules ou avec un projet individuel (SALIH 2002). Donc, la caractérisation des migrations marocaines en Italie, motivées surtout par les regroupements familiaux, peut être due à des flux à direction masculine que la tradition renforce mais qu'elle ne cause pas. Les Marocaines qui émigrent seules pour chercher du travail démontrent que la femme marocaine n'est pas seulement une femme « regroupée » et le fait que toujours plus de Marocaines s'introduisent sur le marché du travail italien peut en constituer la démonstration. La migration pour regroupement familial est seulement une des faces de la migration féminine marocaine. La prévalence de cette typologie migratoire en Italie peut être due à des facteurs différents de la culture machiste qui veut la femme subordonnée à l'homme, des facteurs qui appartiennent aussi à la société d'arrivée, comme on cherchera à mieux l'expliquer dans cette recherche.
- 8 Le mot « regroupée », qui définit donc la femme marocaine en Italie, a une double acception. Selon l'acception positive, l'accent est mis sur la femme qui représente le foyer de la famille dans le nouveau pays aussi et qui joue un double rôle : d'une côté gardienne de la tradition, de l'autre côté agent de changement quand elle devient le pont entre les deux cultures du pays de départ et d'arrivée (TOGNETTI BORDOGNA 2000). Selon l'acception négative, au contraire, ce mot dénote la subordination de la femme à l'homme qu'elle a suivi et duquel elle dépend. Dans la littérature sociologique il y a la prédominance de cette dernière figure de Marocaine, peu influencée par les transformations sociales qui sont bien interprétées par la *Moudawana* de 2004 (c'est-à-dire le Code marocain du statut personnel, réformé à la suite des mouvements féministes, qui promeut l'égalité entre les conjoints, l'équilibre à l'intérieur de la famille et le respect des droits de l'enfant, en renforçant ainsi la position des femmes

soit dans la sphère publique soit dans la sphère privée (SADIQI 2008)). Ce fait est expliqué avec la radicalisation défensive de l'identité sociale et par le fait que la majorité des Marocaines ont un bas niveau culturel et arrivent des zones sous-développées et les plus traditionalistes du Maroc.

- 9 J'essaierai de donner ici une vision plus complexe, plus nuancée sur la condition des femmes.

3. Le travail des femmes au Maroc et en Italie

- 10 Pour comprendre la complexité de la condition des femmes marocaines en Italie, il est nécessaire de partir de la condition féminine du pays d'origine et d'examiner ensuite les changements éventuels survenus pendant le processus migratoire.
- 11 Malgré les réformes pour améliorer leur condition au Maroc, les femmes, qui constituent la moitié de la population, restent encore aux marges de l'activité professionnelle (seulement 26 % ont un travail) et cette activité est en général au bas de l'échelle sociale (45 %) (Données du World Economic Forum 2013). En effet, si d'un côté le nombre de femmes instruites et désireuses d'autonomie et de participer au revenu familial a augmenté (parce que le niveau d'instruction s'est accru, tout comme l'âge du mariage, tandis que le nombre d'enfants a diminué), de l'autre côté il y a encore un développement économique insuffisant, un manque d'investissements, la fermeture du secteur public (où il y avait la plus grande concentration du travail féminin) et la tendance du secteur privé à discriminer les femmes en termes d'embauches, salaires et opportunités de carrière. Il y a aussi une forte incidence du travail non déclaré : au Maroc, le nombre des femmes employées dans le service domestique salarié mais pas déclaré est presque le même que celui des femmes qui travaillent dans le secteur formel. Mais le pourcentage le plus élevé de Marocaines employées se trouve dans le secteur agricole où la majorité des femmes travaille gratuitement (entre 69 % et 83,9 %) (ENNAJI 2008).
- 12 Les femmes marocaines se trouvent donc aux dernières places de l'échelle sociale au Maroc mais elles sont peu compétitives à l'échelle mondiale aussi : une main-d'œuvre peu qualifiée et sous-payée.
- 13 Il faut donc comprendre, à ce moment-là, si la situation vécue au pays d'origine change avec la migration. Pour cela il faut analyser les possibilités d'embauche et les types d'emploi offerts par la société italienne et les mécanismes qu'elle actionne envers les femmes.
- 14 L'Italie vit depuis quelques années une crise économique qui a comme conséquence la perte d'un million d'emplois pour ses ressortissants, compensée par 750 000 recrutements d'étrangers dans des secteurs et fonctions non exercés par les Italiens (CARITAS E MIGRANTES 2012). L'emploi de femmes étrangères, en particulier, s'est accru plus que celui des hommes (+ 3.000 unités) et s'est canalisé surtout dans les secteurs les moins qualifiés où leur ségrégation se renforce (AVOLA 2012 ; FULLIN 2012). Une particularité italienne est que le niveau d'emploi des étrangères (50,9 %) est supérieur à celui des Italiennes (45,7 %), contrairement à la moyenne des pays européens (51,4 % contre 58,8 %). Le niveau d'activité des étrangères en Italie, toutefois, varie beaucoup selon la nationalité : parmi les migrantes qui vivent avec leurs maris et leurs enfants, en effet, le pourcentage d'activité est inférieur à celui des Italiennes

(-18,1 %) (AVOLA 2012), donc les Marocaines ont un niveau d'emploi des plus faibles (23,1 %), supérieur seulement à celui des femmes en provenance de Tunisie, d'Inde et du Bangladesh. Si on analyse les secteurs d'activité, on peut voir que 82,9 % des étrangères sont employées dans les services à la personne et au ménage (FULLIN 2012). Ce fait est dû à plusieurs facteurs : le changement, commencé dans les années 1970, dans les schémas culturels des Italiennes toujours plus prêtes à se déplacer vers d'autres secteurs d'emploi (même si on observe désormais une augmentation des autochtones dans les « *Registri delle badanti* » - c'est-à-dire les registres recensant les femmes qui travaillent dans le secteur du soin aux personnes âgées - en raison de l'exigence de faire face à la crise et à la restriction des possibilités d'emploi dans d'autres secteurs) ; le prolongement de la moyenne de vie et l'augmentation de la demande de soin de la part des personnes âgées ; les caractéristiques du *welfare* italien défini comme « familialiste » parce qu'il assigne à la famille, et surtout à la femme, le rôle d'« amortisseur social » dans l'assistance aux personnes dépendantes (SARACENO 1998, SCRINZI 2005, ELRICK et LEWANDOWSKA 2008) ; la discrimination de genre dans la distribution des tâches ménagères laissées aux femmes en même temps par les hommes et les institutions au point que l'on parle d'une « double tromperie » : « le travail de ménage est réservé aux femmes par les institutions et par les hommes en même temps » (ZURRU 2007, p. 27) ; le phénomène de l'« équivalent fonctionnel », c'est-à-dire la recherche d'autres personnes qui pourraient exercer ces fonctions de soins que les Italiennes ne pouvaient pas ou ne voulaient plus jouer. Les femmes immigrées ont été immédiatement identifiées comme les « autres personnes » qui pouvaient donc remplir ces rôles. Tout d'abord, elles ont été choisies en tant que femmes. En effet le « stéréotype de genre » s'applique ici : il considère les femmes comme prédisposées par leur nature à exercer les fonctions de soin aux personnes faibles et d'entretien du logement. En outre, les immigrées ont été qualifiées comme une main-d'œuvre plus flexible, vulnérable, moins exigeante et disponible pour travailler dans le secteur informel (AMBROSINI 2005). En effet, les femmes immigrées employées dans le secteur du soin à la personne et/ou à l'habitation représentent 77 % (par ordre de provenance : Roumanie, Ukraine, Philippines, Moldavie, Maroc, Pérou, Pologne, Russie, source : Censis 2013). La prévalence des femmes d'Europe de l'Est est due à plusieurs facteurs : leurs « réseaux ethniques » qui facilitent l'insertion dans ce secteur ; les « catégorisations ethniques » mises en place par la société locale qui représente ces femmes comme les plus « aptes » à effectuer les tâches de soin traditionnellement assignées au genre féminin ; les « hiérarchisations raciales » liées à l'apparence physique : les familles autochtones mettent au sommet de cette sorte d'échelle hiérarchique les femmes blanches (Ambrosini 2005, p. 135) ; la plus grande disponibilité de ces femmes à effectuer des travaux d'assistance aux personnes pour la journée entière, y compris les heures nocturnes, et donc à cohabiter avec les assistés. Cette disponibilité est due au fait qu'elles sont pour la plupart des femmes *primomigrantes* (seules, sans enfants ou maris) et la cohabitation chez l'assisté résout le problème du logement parce qu'elle leur permet de réduire les coûts de gîte et de couvert et la solitude due au manque de la famille. Au contraire, les femmes immigrées qui sont en Italie avec la famille, comme les Marocaines, cherchent des emplois compatibles avec le temps à consacrer aux enfants et au foyer, c'est surtout pour cela que leur pourcentage est plus faible dans l'insertion au travail.

- 15 La situation générale de la participation au travail des étrangères en Italie se retrouve dans les deux régions étudiées, mais il y a des différences dues à leurs caractéristiques.

La Toscane est une terre d'immigration, sixième région italienne par le nombre d'étrangers (398 000 environ, soit 10,8 % de la population, 2 points de plus que la moyenne nationale : 8 %, dont 50,2 % de femmes), au contraire la Sardaigne est depuis toujours une terre d'émigration, caractérisée par un grand nombre d'émigrés et par une immigration de transit qui est en train de se stabiliser récemment (plus de 35 600 étrangers, soit 2,2 % de la population, dont 57,1 % de femmes, données Censis 2013). En Sardaigne travaillent 26 811 étrangers, dont 7 347 non communautaires ; et parmi ceux-ci, 36,2 % sont employés dans le secteur des services à la personne et à l'habitation et la plupart sont des femmes. Les politiques migratoires sardes, toutefois, sont encore insuffisantes : elles sont peu nombreuses (surtout du point de vue du travail) et il y a encore un manque de coordination interinstitutionnelle entre chaque institution et entre les institutions et les organisations pour étrangers qui peuvent signaler les besoins de la communauté immigrée.

- 16 La Toscane, au contraire, a une approche de l'immigration qui vise à l'insertion sociale des étrangers, du point de vue du travail notamment (son indice d'insertion des étrangers sur le marché du travail est le troisième en Italie), avec plusieurs instruments soutenant l'intégration. Un exemple est la carte ILA (*Individual Learning Account*), autrement dit « Carte prépayée de crédit formation individuel », qui est un outil que la Région Toscane a mis à disposition des personnes au chômage inscrites dans les Centres pour l'emploi et âgées de 18 à 35 ans, des femmes en situation de réinsertion de travail et des employés « atypiques »⁵. Une carte, donc, qui reflète l'attention portée sur le secteur social et sur les immigrés notamment et qui démontre comment la philosophie qui l'inspire voit le travail comme instrument d'intégration dans la société. Cette région, en outre, offre également plus de possibilités de travail dans l'industrie car elle a une économie plus diversifiée que la Sardaigne, qui offre du travail surtout dans le tourisme et l'agriculture (mais la communauté marocaine se caractérise là-bas par l'importance du commerce ambulancier, peu exercé par les femmes).
- 17 Les résultats obtenus jusqu'à présent confirment une activité plus importante des Marocaines en Italie, dont 50 % exerce un emploi salarié qui, bien que précaire, est un signe d'intégration et d'autonomie personnelle (SEMENZA et SAMEK LODOVICI 2011). La majorité des femmes, pour concilier le temps de travail avec celui dédié à la famille, cherchent à travailler en tant que femmes de ménage à temps partiel même si elles n'ont jamais travaillé dans ce secteur dans leur pays d'origine. Les réseaux marocains sont plus intégrés dans ce domaine mais, à la différence des réseaux des femmes d'Europe de l'Est, il s'agit de réseaux autochtones (associations de bénévolat, ex-travailleurs et connaissances parmi les Italiennes). Il y a en effet une sorte de méfiance envers les compatriotes pour deux raisons : d'un côté, la conscience du fait que la plupart des Marocaines ne travaillent pas et donc ne peuvent pas aider les autres à chercher du travail ; de l'autre côté, la peur que, en resserrant les liens avec les compatriotes qui vivent dans la même ville, on soit l'objet d'observation de la part de la communauté immigrée. Les études, en effet, nous disent que la communauté étrangère exerce un contrôle très fort sur les comportements des migrants, surtout des femmes, à travers l'imposition de mœurs plus rigides que dans le pays d'origine (SANTERO 2008).
- 18 De plus, ce type d'emploi n'exige ni expériences ni titres spécifiques et donc il est plus facilement accessible à des femmes peu instruites et qui ont des difficultés linguistiques, comme c'est le cas des Marocaines plus âgées : le plus souvent il s'agit de femmes qui ne travaillaient pas au Maroc et qui en Italie doivent faire face à des

difficultés économiques dues au chômage de leurs maris, surtout en Sardaigne où le travail autonome ne garantit pas un revenu mensuel et suffisant. Le travail de ménage, en outre, permet aux femmes de s'occuper des enfants dont la présence, le nombre et l'âge sont les facteurs qui ont une plus grande influence dans le choix de l'emploi. En effet, les femmes migrantes en Italie vivent dans des familles mononucléaires où généralement elles ne peuvent pas partager la charge du soin avec d'autres femmes. Un travail à temps partiel (4 ou 5 heures par jour en moyenne) donne la possibilité de se consacrer à la maison et aux enfants, tâches pour lesquelles la participation masculine est encore très faible, mais plus forte qu'au Maroc. En outre, ce type d'emploi ne demande pas la présence pendant les heures nocturnes, qui est difficilement acceptée dans le modèle traditionnel de la famille marocaine. Ce type d'emploi, toutefois, est refusé par les jeunes filles de la deuxième génération qui, en visant le travail comme un outil d'émancipation, d'autonomie par rapport aux hommes et donc comme un droit de la femme, rêvent d'obtenir des professions plus élevées dans l'échelle sociale qui valoriseraient la perception d'elles-mêmes (GARNER, MEDA, SENIK 2006). Bien qu'elles soient en majorité peu instruites (mais plus que leurs mères), elles investissent surtout dans la connaissance de l'italien. Les instruments de recherche d'un emploi sont différents de ceux de leurs mères : CV, annonces sur Internet et le bouche à oreille des amis. Ces jeunes filles, en outre, travaillent aussi dans des lieux comme les bars où longtemps les femmes n'étaient pas présentes. Elles tendent à changer le processus de autodéfinition de soi jusqu'à placer la famille en second plan par rapport au travail qui est perçu comme un attribut naturel de la femme et, du point de vue économique, comme la condition nécessaire pour créer une famille avec des enfants. Ainsi, elles renversent la vision traditionnelle selon laquelle avant tout, il y a le mariage et les enfants et ensuite, et seulement en cas de nécessité, le travail. Dans ce dernier modèle, l'emploi féminin est perçu comme la preuve d'appartenance à une classe sociale donnée : la femme aisée peut se permettre de ne pas travailler tandis que celle qui est plus pauvre révèle dans le travail une nécessité de survie. Cette conception était présente parmi les Italiennes entre le 19^e et le 20^e siècle et elle a été supplantée par un modèle de participation au travail plus répandu où il a été interprété comme un « attribut de la personne en quelque sorte normal même pour les femmes » (CIONI 2006, p. 40). Les Italiennes, donc, ont tendance à conserver leur travail même après la naissance du premier enfant. Les auteurs attribuent ce fait surtout au développement du secteur tertiaire (qui a engagé la plupart des femmes), à la croissance des niveaux d'éducation, à la réduction du nombre d'enfants et à l'augmentation de l'âge du mariage et de la maternité. Toutefois, en Italie persiste le mythe de la « buona mamma » (la bonne mère) qui reste à la maison et qui ne quitte pas ses enfants pour aller travailler et, de ce fait, renforce la conception traditionnelle de la femme. En effet, une recherche de l'*European Values Study* de 2008 sur 39 pays européens a relevé que l'affirmation selon laquelle « les enfants en âge préscolaire souffrent si leurs mères travaillent » recueille l'accord de 75 % des personnes interviewées en Italie contre respectivement 72 % en Grèce, 69 % au Portugal, 39,2 % en France, 37,2 % en Angleterre, 20 % en Suisse, Norvège et Finlande et 9 % au Danemark. Les chercheurs pensent que, sauf pour l'Espagne, dans les pays de la Méditerranée de tradition majoritairement catholique et / ou orthodoxe, il y a plus de préjugés sur le travail féminin et ses conséquences. Le pourcentage plus bas d'un pays catholique comme l'Espagne (50 %) peut être dû aux politiques de soutien à la maternité menées ces dernières années, ce

qui démontre l'importance d'avoir un Etat social qui aide la femme en lui permettant d'être mère et employée en même temps.

- 19 Choisi par nécessité ou pour se libérer du rôle traditionnel, le travail féminin a pour conséquence principale le passage du modèle *male breadwinner* (où le soutien pour la famille est produit par l'homme seulement) au *dual* ou *moderate breadwinner* (où la femme contribue au revenu familial). Ce passage implique une augmentation du pouvoir de négociation avec l'homme du point de vue de la décision quant à l'utilisation des ressources familiales. La femme qui travaille et qui gagne son argent a donc un poids plus grand dans le choix des ressources économiques à dédier à la famille, aux parents au Maroc et à soi-même. En outre, même si d'une façon encore mitigée, elle peut négocier la division des tâches domestiques avec l'homme, du moment que le travail réduit le temps qu'elle passe à la maison.

4. Conclusion générale

- 20 Les résultats partiels de cette recherche sur le travail des Marocaines en Toscane et en Sardaigne montrent que la seule représentation de ces femmes comme des femmes au foyer est pour le moins limitée. La presque totalité de celles qui ont été interviewées, en effet, travaillent ou cherchent du travail. Cette observation montre, donc, que le regroupement familial (motivation principale de la migration féminine en Italie) n'est pas le signe d'une femme non autonome et rétive à l'intégration. Les causes prédominantes de la faible participation des Marocaines à l'emploi, en effet, sont diverses et ne renvoient pas toutes à la conception traditionnelle de la femme. Les Marocaines plus âgées ont tendance à chercher l'emploi dans le secteur du soin et à exercer surtout la profession de femme de ménage à temps partiel qui est adaptée à la gestion de la famille et des enfants, plus ouverte aux étrangères et accessible à des femmes peu instruites, sans expérience et qui connaissent peu la langue. Mais la ségrégation dans cette profession aux marges de l'échelle sociale pousse ces femmes à privilégier le rôle dans la famille plutôt que celui d'employées et à considérer le travail surtout comme une nécessité. Cette conception semble être renforcée par le système social italien. En effet, s'il est vrai que dès l'après-guerre, le travail féminin est vu comme un attribut individuel normal pour la femme aussi, on relève toutefois de grandes faiblesses dans les mesures de soutien aux mères employées, presque diabolisées par ce double rôle, comme le démontre la recherche de *l'European Value Study* dans laquelle 75 % des Italiens pensent que les enfants des femmes employées souffrent.
- 21 Au contraire, les jeunes Marocaines, scolarisées en Italie et mieux intégrées dans la société, tendent à renverser le processus d'autodéfinition de soi jusqu'à mettre leurs rôles de mère et de femme mariée au deuxième plan. De plus, elles définissent l'emploi comme une condition nécessaire pour la constitution d'une famille. Beaucoup d'entre elles, en effet, souffrent à cause du manque de travail (et donc d'autonomie) ou à cause du manque de reconnaissance sociale liée à l'exercice de professions plus élevées. Perçu comme une nécessité ou une partie essentielle de la personne, le travail féminin porte à la constitution d'un modèle de revenu à double participation. Ce fait donne à la femme un plus grand pouvoir décisionnel sur la gestion économique et la renforce dans la négociation des tâches de ménage.

BIBLIOGRAPHY

- AMBROSINI M. (2005), *Sociologia delle migrazioni*, Bologna, Il Mulino.
- AMBROSINI M. (2008), *Un'altra globalizzazione. La sfida delle migrazioni transnazionali*, Bologna, Il Mulino.
- AMBROSINI M. (2012), « Surviving underground : Irregular migrants, Italian families, invisible welfare », *International Journal of Social Welfare*, N. 21, pp. 361-371.
- AVOLA M. (2012), *Immigrazione, lavoro e crisi economica in una prospettiva territoriale*, Paper for the Espanet Conference "Risposte alla crisi. Esperienze, proposte e politiche di welfare in Italia e in Europa", Roma, 20 - 22 Settembre 2012.
- CARITAS INTERNATIONALIS (2012), *The female face of migration. Advocacy and best practices for women who migrate and the families they leave behind*, Vatican City State.
- CARITAS E MIGRANTES (2012), *Dossier Statistico Immigrazione. 22° Rapporto*, Roma, Centro Studi e Ricerche IDOS.
- CENSIS (2010), *Dare casa alla sicurezza. Rischi e prevenzioni per i lavoratori domestici. Sintesi della Ricerca*, Roma, 13 Luglio, adresse : http://www.cafcis.it/privato/notizie/166_1.pdf, 08.09.2013.
- CIONI E. (2006), *Legami di famiglia*, Pisa, Felici Editore.
- CIONI E. (2008), « Interpretare la differenza. Come analizzare le fonti informative locali sulle migrazioni in una prospettiva di genere », in Cioni, Peruzzi (dir.), *Straniere in Sardegna. Presenze e rappresentazioni medialie delle donne immigrate*, pp. 17-42.
- CIONI E. et PERUZZI G., (dir.) (2008), *Straniere in Sardegna. Presenze e rappresentazioni medialie delle donne immigrate*, Pisa, Felici.
- CONNELL R. W. (2002), *Gender*, Cambridge, Polity Press (tr. it. *Questioni di genere*, Bologna, Il Mulino, 2006).
- CURRAN S. R., SHAFER S., DONATO K. M. et GARIP F. (2006), « Mapping Gender and Migration in Sociological Scholarship : Is It Segregation or Integration? », *International Migration Review*, vol. XL, N.1, February, pp. 199-223.
- ENNAJI M. (2008), « Steps to the Integration of Moroccan Women in Development », *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 3, N. 35, December, pp. 339-348.
- EHRENREICH B., RUSSELL H. A. (2003), *Global woman. Nannies, maids and sex workers in the new economy*, New York, Metropolitan Books (trad.it. *Donne globali. Tate, colf e badanti*, Milano, Feltrinelli, 2004).
- ELRICK T. et LEWANDOWSKA E. (2008), « Matching and making labour demand and supply : agents in Polish migrant networks of domestic elderly care in Germany and Italy », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 34, Issue 5 July 2008 , pp. 717 - 734.
- FULLIN G. (2012), « Per una "etnicizzazione" degli studi sul mercato del lavoro italiano. Alcuni esempi in tema di disoccupazione e segregazione occupazionale », *Sociologia del lavoro*, N. 126, 2012, pp. 53-69.
- GARNER H., MEDA D. et SENIK C. (2006), *La place du travail dans les identités*, in *Économie et Statistique*, N. 393-394, http://www.ceerecherche.fr/fr/fiches_chercheurs/texte_pdf/meda/ecostatident.pdf, 12.02.2010.

- GLICK SHILLER N. et alii (1992), « Towards a Transnationalization of Migration : Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered », *The Annals of New York Academy of Science*, vol. 645, pp. 1-24.
- GLICK SHILLER N., BASCH L., SZANTON BLANC C. (1995), « From Immigrant to Transmigrant : Theorizing Transnational Migration », *Anthropological Quarterly*, vol. 68, N. 1, January, pp. 48-63.
- GREEN N. L. (2012), « Changing Paradigms in Migration Studies : From Men to Women to Gender », in *Gender & History*, vol. 24, N. 3, November, pp. 782-798.
- MOROKVASIC M. (1984), « Birds of Passage are also Women ... », *International Migration Review*, vol. 18, N. 4, Special Issue : *Women in Migration*, Winter 1984, pp. 886-907.
- PERSICHETTI A. (2003), *Tra Marocco e Italia. Solidarietà agnatica ed emigrazione*, Roma, CISU.
- SADIQI F. (2008), « The Central Role of the Family Law in the Moroccan Feminist Movement », *British Journal of Middle Eastern Studies*, N. 35(3), December, p. 325-337.
- SALIH R. (2002), « Reformulating tradition and modernity : Moroccan migrant women and the transnational division of ritual space », *Global Networks*, N. 2-3, pp. 219-231.
- SANTERO A. (2008), « Traiettorie di migrazione e apprendimento al femminile : madri marocchine a Torino », *Quaderni di Donne & Ricerca*, ISSN : 1827-5982, 12/2008, adresse <http://aperto.unito.it/bitstream/2318/512/1/Quaderno%20Santero.pdf>, 30.04.2010.
- SARACENO C. (1998), *Mutamenti della famiglia e politiche sociali in Italia*, Bologna, Il Mulino.
- SEMENZA R., SAMEK LODOVICI M. (2011), *Migrazioni femminili, rimesse economiche e sviluppo locale*, DSLW WORKING PAPER 5/2011, adresse http://dslw.isis.it/PUB/FILE/docenti/DSLW_WP_5_2011.pdf, 20.08.2013.
- SCRINZI F. (2005), *Les migrant(e)s dans les emplois domestiques en France et en Italie : construction sociale de la relation de service au croisement des rapports sociaux de sexe, de race et de classe*, Thèse de doctorat, Université de Nice Sophia Antipolis, UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines, en cotutelle avec l'Université de Gênes, Nice, 14 Décembre 2005.
- TOGNETTI BORDOGNA M., (dir.), (2000), *Le famiglie dell'immigrazione. I ricongiungimenti familiari. Delineare politiche attive*, Istituto Transculturale per la Salute - Fondazione Cecchini Pace, W.p. N. 15, Commissione per le politiche di integrazione degli immigrati, Dipartimento Affari sociali- Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dicembre, Roma.
- VERTOVEC S. (2004), « Migrant Transnationalism and Modes of Transformation », *International Migration Review*, vol. 38, N. 3, pp. 970-1001.
- ZURRU M., (dir.), (2007), *Etnie in transito. Vecchie e nuove migrazioni in Sardegna*, Milano, Franco Angeli.

NOTES

1. Titre donné par M. Morokvasic à son texte qui introduisait le n°4 de l'*International Migration Review* de 1984, Vol. 18, première revue sur les migrations qui s'est occupée des femmes migrantes. Morokvasic disait que la migration féminine était moins étudiée de celle masculine parce qu'elle n'était pas considérée officiellement importante et donc elle était laissée aux chercheuses femmes.
2. Femmes venues dans le cadre d'un regroupement familial. Voir à la fin du chapitre 2.

3. Les étrangers en Italie sont presque 5 millions, 8 % de la population. Le groupe marocain est l'un des plus anciens (les premières arrivées remontent aux années 1970 quand l'Italie n'était pas un pays de destination). Aujourd'hui, il est à la troisième place pour le nombre d'étrangers présents en Italie (450 000), après les Roumains (960 000) et les Albanais (environ 500 000) (source : Istat 2013).

4. En Espagne et en Belgique, par exemple, la migration des femmes marocaines a commencé dans les années 1980, dix ans avant l'Italie. Les premières arrivées étaient des femmes seules, instruites, en provenance du nord du Maroc, qui allaient travailler dans les usines ou en tant que femmes de ménage, mais il y avait aussi des Marocaines dans le marché de la prostitution (PERSICHETTI 2003). Ajoutons que ces pays encouragent l'entrée de femmes sans enfants ni maris, en limitant ainsi la stabilisation du groupe national.

5. Cette carte, qui a un crédit maximum de 2 500 euros à utiliser pour des actions de formation pour une période de deux ans au maximum, a été utilisée par beaucoup des femmes marocaines interviewées en Toscane.

INDEX

Mots-clés: femmes immigrées, Maroc, transnationalisme, travail, genre.

AUTHOR

ANGELA PIREDDA

Doctorante en sociologie en cotutelle

Università degli Studi di Milano, Université Nice Sophia Antipolis, unité de recherches

"Migrations et société" (Urmis)